

Directeur de la publication **Max Ronchard**

Siège social **Casa-Vecchia - 8, avenue Urbain-Bosio**
06300 Nice | Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70
siege@psp-actes.org

actes INFOS

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

> Éditorial

> Du diagnostic vers les perspectives.

Fin 2010, à l'initiative de son Conseil d'administration, la Fondation a entamé une démarche visant à établir un large état des lieux de ses actions, de ses moyens, de son organisation et de son environnement. Cet état des lieux, à rapprocher des valeurs fondatrices de notre institution, devra permettre, dans un deuxième temps, de définir des priorités, des stratégies et les modes de fonctionnement les mieux adaptés à un contexte en perpétuelle évolution.

L'intérêt de cette démarche s'est avéré tout de suite évident. L'implication des salariés, des cadres et des administrateurs a été forte et productive puisque les documents produits sont riches et de qualité.

L'exploitation va se faire à deux niveaux. D'une part dans chaque pôle, pour les

questions qui le concerne, à l'initiative du directeur et de l'administrateur délégué, et, d'autre part, à l'échelle de la Fondation pour les grands thèmes qui émergent des retours.

Ces grands thèmes sont au nombre de 4 :

- **La gouvernance ;**
- **La communication ;**
- **La gestion du patrimoine ;**
- **La configuration des pôles, les stratégies et les objectifs prioritaires.**

Des administrateurs ont été désignés pour, à partir de juin, organiser le travail de réflexion sur chacun de ces thèmes, étant entendu que, suivant l'usage chez nous, la consultation devra être large et ouverte aux divers acteurs de notre Fondation.

Comme pour le diagnostic, nous comptons

sur chacune et chacun des acteurs de notre Fondation pour apporter son implication forte et ses réflexions éclairées pour que notre Fondation soit à même demain de rendre à nos usagers les services les plus adaptés dans le respect des valeurs fondatrices du Patronage Saint-Pierre – Actes.

D'avance, merci.

Jean Fournier Vice-Président

P.S. - Pour tout renseignement, toute observation ou toute proposition sur la démarche, il est possible de contacter un membre de la commission du diagnostic : Bruno Dubouloz, Yves Courmes, Max Ronchard, Jean Fournier.



Pôle d'accompagnement spécialisé - 6, av. de l'Olivetto | 06000 Nice | Michel Caratti directeur

> Clôture de la Halte de Nuit, le 12 avril 2011.

Réunion de l'équipe, le lendemain de la fermeture. Des paroles me sont venues spontanément. En les restituant, j'avoue que je me lâche un peu.

Vous avez respecté chacun dans la dignité qu'il partage avec tous les humains.

Il est digne d'une intense admiration, cet être, façonné par les milliards d'années d'une évolution aléatoire qui, sur des branches animales, d'héritage en héritage, a produit la merveille du cerveau ; alors sont nés les mots pour nommer l'univers, les vivants, autrui et soi-même ; le nom des espèces, l'identité de chacun, les peurs intimes, les désirs, les émerveillements et les amours. Le passé se raconte, l'avenir est attendu, y compris la mort, prédite.

Les questions se disent, les choix se proposent, la liberté a fait ses premiers pas. La conscience d'« autrui » se précise, tandis

que le langage, peu à peu constitué, met en commun les joies et les colères, les savoir-faire et les règles du jeu. Tant de pensées et tant d'émois sont charriés par les vagues de l'histoire, chacun en a pris sa part ! Voici, en tout humain, celui qui est notre semblable, extrême réussite de l'Univers !

Votre respect dit tout cela !

Et vous avez affronté la malchance, dans notre humanité mal finie !

Ne nous étonnons pas de rencontrer la misère. Notre corps est un prodige ; mais il est né fragile ; il dépend de la matière, du sol, et d'autres vivants ; les ressources sont dures à ramasser ; il faut se les approprier et c'est une lutte pour le partage ; question de vie ou de mort : ces merveilleux humains sont rivaux à jamais ; la méfiance et la brutalité se transmettent au long des générations ; les inégalités, les injustices

trouvent des justifications de plus en plus habiles ; les malchances se perpétuent, s'accumulent, se tissent en filet ; les minces libertés s'y trouvent emprisonnées. Elles existent en tout être, mais obscurcies, bridées, découragées. Un réseau d'attitudes hostiles barre la communication de personne à personne. Qui donc comprend vraiment la peine d'autrui ? Qui est capable de se réjouir de bonheurs qui ne sont pas les siens ? Et pourtant... À ceux qui ont accumulé les malchances et les errances de liberté, vous proposez une part de mieux-être, une convivialité étonnante, des indications pour la route de vie, un éveil d'énergie, un nouveau regard sur autrui et sur soi.

Votre métier est riche de sens humain.

Bruno Dubouloz

> La réduction des risques nous a coûté un bras !

Depuis 1998, le **Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques auprès des usagers de drogues (CAARUD) Entractes** accueille quotidiennement 70 à 120 personnes différentes.

La distribution de matériel d'injection stérile a largement démontré son efficacité contre les contaminations VIH. Alors que les usagers de drogues par voie intraveineuse (UDVI) représentaient dans les Alpes-Maritimes plus de 49% des nouvelles contaminations par le virus du Sida au début des années 90, nous sommes aujourd'hui parvenus à des taux de contamination inférieurs à 4% parmi les UDVI.

Cependant, une nouvelle urgence sanitaire nous oblige à poursuivre et à accentuer nos actions de réduction des risques. L'hépatite C (VHC) peut dans de nombreux cas se soigner mais tue néanmoins aujourd'hui quatre fois plus de personnes que le sida. Or 33% du public d'Entractes a déclaré en 2010 être porteur du VHC. Ce chiffre est important mais semble être sous-évalué au regard de l'étude nationale Coquelicot 2004/2007 dans laquelle

60% des usagers de drogues fréquentant des CAARUD sont été diagnostiqués positifs au VHC après avoir réalisé un test salivaire.

Le virus de l'hépatite C est beaucoup plus contaminant que celui du sida. Il peut résister plusieurs jours à l'air alors que celui du sida meurt après quelques minutes. Par ailleurs, le VHC a besoin d'une porte d'entrée beaucoup moins importante que celui du sida, l'hépatite peut ainsi se transmettre par l'échange de paille lors de sniff ce qui n'est pas le cas du sida. Au-delà des seringues, le partage du petit matériel (cuillères, filtres, cotons) servant à la préparation de l'injection est un vecteur important de contamination.

La majorité des usagers de drogues par voie intraveineuse ont appris seuls ou avec des pairs à préparer le produit et à réaliser leurs injections. Un certain nombre de mauvaises habitudes ont donc été prises au niveau de l'asepsie et des techniques d'injections. Il est donc important de pouvoir apporter un regard sanitaire (par un infirmier ou un travailleur social formé) afin d'éduquer les personnes et d'éviter de nouvelles

contaminations VIH/VHC ainsi que l'apparition d'abcès risquant d'entraîner des amputations.



Le **CAARUD Entractes** a donc acheté un bras d'entraînement reproduisant le réseau veineux servant habituellement dans les écoles d'infirmiers. Des séances collectives et/ou individuelles d'apprentissage des techniques d'injections à moindre risque sont régulièrement dispensées.

Chaque personne, à tour de rôle, réalise la préparation du produit et l'injection sur le mannequin sous le regard des autres usagers et des professionnels qui corrigent et commentent les éventuelles erreurs. Cet outil nous permet d'ouvrir le dialogue sur un acte souvent considéré comme intime mais qui d'un point de vue sanitaire demande à être travaillé au grand jour afin de permettre aux personnes de devenir actrice de leur santé et limiter ainsi les risques liés à leurs usages de drogues.

Stéphane Akoka

> Parce qu'elles le valent bien...

Chaque année depuis 2007, le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** de Nice organise, à l'occasion de la « **Journée de la Femme** », une journée "bien-être" dédiée aux femmes en situation de précarité.

En partenariat avec le réseau associatif niçois, divers ateliers sont proposés pour offrir un moment de détente et de plaisir aux dames en leur permettant de valoriser leur image, de rompre avec l'isolement et les habitudes du quotidien.

Plusieurs stands sont mis à leur disposition :

- Coiffure, esthétique, manucure, maquillage (animés par des élèves des écoles de coiffure et d'esthétique) ;
- Relooking, fabrication de cosmétiques, hygiène de vie et santé, massage du



visage et relaxation, tatouage au henné ;

- Sur le temps du déjeuner, un buffet est servi aux femmes participant à cette journée.

Depuis maintenant trois ans, le service **SAS/ACT** participe à l'élaboration et la réalisation de ce projet. Cette année, **Caroline Desrumeaux** – auxiliaire de vie sociale, **Isabelle Hartog** – éducatrice spécialisée et **Marine Bouvier** – stagiaire éducatrice spécialisée ont proposé aux femmes accueillies au SAS/ACT – **Service d'accompagnement spécialisé / Appartements de coordination thérapeutique** – de confectionner le dessert servi lors du buffet. Elles ont choisi de préparer une salade de fruits frais pour 120 personnes.

Pour ce faire, nous avons accompagné les personnes intéressées pour établir la

liste des produits nécessaires et sommes allées acheter et négocier les fruits sur le marché de la Libération, en respectant le budget prévisionnel établi.

Ce fut aussi l'occasion de flâner un peu et profiter des premiers rayons de soleil autour d'un café.

Puis, nous avons réalisé ensemble cette salade de fruits "jolie jolie".

Le **10 mars 2011**, 120 femmes ont pu ainsi profiter de cette journée dans la joie et la bonne humeur et redécouvrir le plaisir de "prendre soin de soi". Nous aussi !

Marine, Caroline et Isabelle



> Le droit au logement ne peut pas être limité.

Depuis la mobilisation des **Enfants de Don Quichotte**, la loi du 5 mars 2007 a institué le **Droit au logement opposable (DALO)**.

Elle désigne l'État comme garant du droit à un logement ou hébergement décent à toute personne qui ne parvient pas à y accéder ou s'y maintenir par ses propres moyens. Son application date du 1^{er} janvier 2008.

Les personnes doivent faire une demande de recours amiable. Ce recours est examiné par une commission départementale de médiation qui va déclarer la demande prioritaire ou non prioritaire. Si au bout de 6 mois la personne n'est pas relogée, elle peut faire un recours contentieux auprès du tribunal administratif (cela depuis le 1/12/2008).

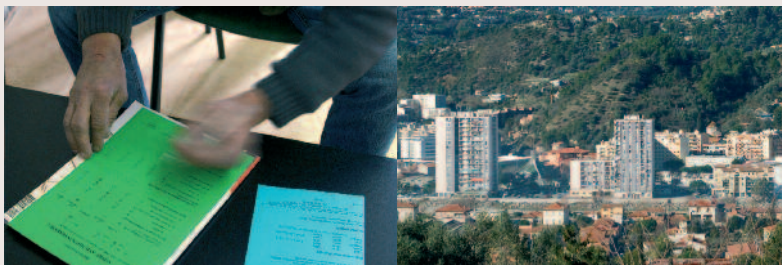
Dans le cadre de l'ASLL – **Accompagnement social lié au logement**, nous accompagnons les personnes dans leur recherche de logement et nous les aidons à réduire leur handicap face à l'accès au logement privé ou public.

Pour accompagner les personnes dans l'accès au logement public nous aidons les personnes à faire leur demande de recours amiable, devant la commission DALO.

Cette loi généreuse se heurte à une offre de logement social très limitée dans notre département.

Nous en avons d'ailleurs fait une utilisation restreinte la première année.

Depuis nous l'utilisons plus régulièrement, car ce dispositif est un droit que nous ne pouvons pas limiter, du fait d'un manque de logements sociaux.



Dans notre département, chaque année, les 3 ASLL ont pour mission d'accompagner vers le logement 1300 ménages en difficultés de logement ; ils sont naturellement des utilisateurs de la loi DALO.

Les équipes d'ASLL (ALC, API Provence, Fondation Patronage Saint-Pierre Actes) sont donc confrontées, à la nécessité d'accompagner l'accès au parc social en passant par la commission de médiation qui est fortement engorgée. **Cette situation engendre des retards dans le traitement des dossiers (environ 6 mois) et dans l'obtention d'un logement (environ 3 ans).**

Nous accompagnons beaucoup de familles monoparentales en grande difficulté de logement : surpeuplement, insalubrité, expulsion pour impayé mais aussi pour reprise et vente du logement. Face au déficit de logements sociaux et

aux très nombreux recours, la commission de médiation semble durcir ses conditions, comme pour décourager les requérants. Les dossiers doivent être étayés et complets. Le maximum de preuves est indispensable : constat d'huissier, rapport du service d'hygiène, photos, certificats médicaux, preuve de la date de dépôt de demande de logement public...

Les valeurs de la Fondation Patronage Saint-Pierre Actes nous engagent à défendre les plus défavorisés.

La présence dans la commission de médiation de représentants d'associations et de fondations porteuses de ces valeurs, nous permet de faire entendre notre voix.

Actuellement, il est reproché aux ASLL du département de trop utiliser le dispositif DALO.

En 2010, les ASLL Actes ont déposé 50 recours DALO sur 380 ménages suivis. Est-ce trop ?

Nous ne le croyons pas. Notre équipe de professionnels en charge de l'accompagnement social, le fait chaque fois que c'est utile et nécessaire. Elle utilise pour cela tous les moyens qui sont mis à sa disposition pour assurer sa mission d'accompagnement à l'accès au logement privé comme public des ménages en grandes difficultés.

Bernard Rastoll

> Le Pilou

Depuis février, Niko et Jean-Luc du CAARUD – **Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues**, ainsi que Gilles du CSAPA – **Centre de Soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie**, organisent pour les usagers suivis par leur structure, une activité thérapeutique de soutien dans l'accompagnement médico-social.

Tous les lundis de 14 h 15 à 16 h 30 les usagers se retrouvent, pas autour d'un verre... mais d'une pièce de monnaie trouée de 25 centimes d'avant-guerre et d'un bout de tissu, de papier ou de plastique. Jeu d'adresse, le Pilou fait appel

à différentes ressources : coordination, équilibre, concentration, physique, esprit d'équipe et stratégie.

Le Pilou se pratique n'importe où, il suffit d'un peu d'espace, d'un terrain plat et le tour est joué ! Et ce qui, en période de restriction budgétaire et pour un public souvent démuné, la gratuité de l'activité et sa facilité de mise en place est un atout majeur !

Le Pilou est pratiqué dans l'arrière-pays niçois, notamment dans le village de Coaraze dans lequel se tient le championnat du monde de Pilou. De nouveaux championnats apparaissent et disparaissent régulièrement dans les

différents quartiers de Nice : Saint-Roch, Valrose...

L'origine du Pilou est incertaine, mais sa popularité cyclique l'a fait revenir régulièrement à la mode.

Gilles Sibilli



> Sortie aux îles de Lérins le 7 mai 2011

À l'occasion des 40 ans de sa création l'association Chantiers de Jeunes organisa le 7 mai 2011 une fête à laquelle le **Centre d'action éducative La Guitare** fut convié ainsi que l'ensemble des acteurs participant régulièrement à ses activités.

Rappelons que les **Chantiers de Jeunes**, auxquels de nombreux adolescents du Centre d'action éducative La Guitare participent, permettent de favoriser les rencontres entre jeunes de tout horizon et de développer les valeurs de solidarité internationale.

Sous la responsabilité des éducateurs, tous les enfants de La Guitare se sont rendus, en compagnie d'une grande partie du personnel au fort Royal pour participer à un barbecue géant organisé pour l'occasion.

La traversée de Cannes à l'île Sainte-Marguerite par un temps excellent et une mer magnifiquement bleue, fut une bonne occasion pour les adolescents de La Guitare de découvrir ce site majestueux et cette baie mondialement connue.

vingtaine d'artistes exécuta des morceaux de musique. Jusque tard dans l'après-midi les enfants jouèrent au foot dans le près, dansèrent au son des musiciens et d'autres, enfin, contemplèrent tout simplement ce cadre idyllique.



Après une marche d'un quart d'heure, le groupe arriva dans l'enceinte fortifiée où les préparatifs pour cette belle journée allaient bon train. À l'ombre de micocouliers géants, des tables avaient été dressées pour recevoir les convives. Pour accompagner le repas (merguez, poulets, agneau, socca...), un orchestre de percussions composé d'une

Cette belle journée prit fin par le retour en bateau sur le continent.

Ce dernier voyage en mer fut pour les enfants l'occasion de contempler une fois encore ce cadre majestueux et inoubliable que constituent les îles de Lérins.

Khalid Fetnan

Pôle Enfance-Famille - 2, rue du Colonel-Gassin | 06000 Nice | Mireille Henry directrice

Service d'action éducative à domicile (AED)

L'expérimentation de la réorganisation de l'AED suite à l'application du nouveau protocole sera évaluée au mois de juin. Cette évaluation permettra de mesurer l'augmentation de la charge de travail des éducateurs et de réinterroger les missions du service.

Service Pélican

Le service Pélican est de plus en plus souvent désigné pour des actes incestueux commis sur des mineurs en référence au texte de loi du 8 février 2010. Cette loi pose le principe d'une désignation obligatoire d'un administrateur *ad hoc*.

Service d'accompagnement à la parentalité (SAP)

L'avancée du travail du SAP met en perspective la collaboration avec le Tribunal de grande instance de Nice. Les désignations croissantes par le juge d'instruction montrent l'intérêt porté aux missions du service.

Service prévention spécialisée

L'expérimentation sur la lutte contre l'absentéisme s'arrête de façon anticipée le 15 mai. Les enseignements tirés serviront de base à la construction du nouveau cahier des charges.

Mireille Henry

Pôle Formation - 62, bvd Paul-Montel 06200 Nice | Mireille Henry directrice

Dans le cadre de la convention ETAPS – **Espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs**, financée par le Conseil régional, les jeunes participent au journal mensuel « **Jetaps** ».

Au mois de mai, la Fondation Patronage Saint-Pierre Actes en sera le rédacteur en chef.

Ne manquez pas ce numéro qui sera transmis à votre direction !

Mireille Henry

Pôle accès à l'emploi - L'Égée - 3, chemin de la Maion-Grossa | 06100 Nice | Caroline Poggi-Maudet directrice

Cap entreprise et le **Centre de Pré-orientation** ont noué une nouvelle collaboration avec le **CREPI** – Club régional d'entreprises pour l'insertion, porté par le groupe **Eiffage**.

Nouveaux terrains de stage, enrichissement du réseau entreprises sont les coopérations envisagées avec une participation le 24 mai prochain à « l'odyssée des CREPI » à Vallauris : rencontres directes d'entreprises, visites

de sites d'exploitation, de production, échanges sur les métiers... autant d'occasions pour démystifier la recherche d'emploi pour nos allocataires du RSA.

Contrat urbain de cohésion sociale

L'action spécifique de Cap entreprise menée avec succès depuis juin 2009 à destination des publics des quartiers de l'Ariane/ Pasteur se développe à l'Ouest : quartiers des **Moulins** à Nice et du

Point du Jour à Saint-Laurent-du-Var pour faire profiter les jeunes, les demandeurs d'emploi longue durée de la méthode **IOD** – Intervention sur l'offre et la demande, qui favorise la rencontre directe d'employeurs et la mise en situation sur des emplois de 1^{er} niveau de qualification.

Démarrage en avril 2011. À suivre !

Caroline Poggi-Maudet

> L'insertion professionnelle, entre réussite et inquiétude...

Le CHRS de la Fondation s'est appuyé depuis de nombreuses années sur **Multi-Services**, en quelque sorte, « double outil d'insertion professionnelle » pour favoriser l'autonomie des personnes vulnérables qui lui étaient confiées : un atelier d'adaptation à la vie active et une **auto-école** dite « sociale ».

Du reste, si quelques acteurs historiques bien connus dans la Fondation ont contribué largement aux réussites de ces deux entités (oserais-je nommer, moi qui ne l'ai pas connu Jean Cairaschi dit « Nano » et ses jardins florissants ?) je voudrais aujourd'hui souligner la valeur ajoutée apportée par un contributeur plus récent, le moniteur **Julien Magnier**, efficace autant que discret, à la relance de l'Auto-école sociale et rappeler à quel point cet outil unanimement reconnu comme utile sur le territoire mérite de vivre et de se développer.

Non seulement pour faciliter la mobilité et mieux, l'employabilité de nos publics,

mais aussi leur garantir quelque succès d'estime susceptible de regonfler une estime de soi souvent bien malmenée.

S'il s'avère que l'AES devrait se pérenniser sous l'impulsion du futur moniteur, **Marc Pini**, actuellement en voie d'achèvement de sa formation « Bepecaser », il n'empêche que le territoire recèle tant de besoins (ex : publics relevant de l'insertion par l'activité économique) qu'incontestablement, un deuxième poste de moniteur trouverait naturellement sa légitimité. Depuis des mois, nombre de démarches ont été entreprises en ce sens pour obtenir le sésame financier et enfin annoncer à Julien, aux partenaires et aux publics la « bonne nouvelle ». Mais entre utilité irréfutable d'un dispositif trop rare et allocations financières pour soutenir l'action, la logique reste parfois sourde...

Alors quelques semaines demeurent avant la fin du contrat de travail de

Julien pour que les partenaires financeurs potentiels, non contents de trouver l'idée lumineuse, se mobilisent concrètement au profit d'une cause, somme toute peu exigeante financièrement et indéniablement à très forte valeur ajoutée pour la reconstruction personnelle et l'accès à l'emploi des publics précarisés.

En attendant qu'une solution se fasse jour, merci à Julien pour le cœur qu'il met à l'ouvrage depuis son embauche en septembre dernier et pour l'outil redynamisé qu'il s'appête à transmettre à Marc.

Bonne chance à tous les deux et que puisse vivre et croître leur coopération si vous, lecteurs, pouvez nous aider à aboutir ?

Sandra Poulain

> Echos de la Maison de l'Enfance...

1. Des nouvelles encourageantes au sujet des travaux qui incombent au **Conseil général** concernant les sols des parties communes (couloirs), de la salle week-end et des bureaux administratifs, le réaménagement des groupes 1 et 3 des petits et des adolescents avec la réfection des salles de bains, ainsi que les huisseries en aluminium. L'appel d'offre pour lancer les travaux devrait être dans les tuyaux d'ici peu.

2. La campagne des investissements 2011 va se lancer puisqu'il s'agit des investissements acceptés par le **Conseil général** : il s'agit de remplacer les mobiliers de la salle à manger du groupe 2, l'aménagement de la salle week-end, les tables et chaises des 2 salles de réunion et le bureau du directeur, de plus l'aménagement de l'aire de jeu pour laquelle nous avons près de 3 500 € de dons collectés qui en diminueront la charge financière. Sur la **Villa Marie-Ange**, la réparation du chéneau de la toiture sera couplée avec le changement de la verrière du hall qui fuit lors des pluies. Enfin, le nouveau plan d'investissements 2012- 2014 doit démarrer dans son élaboration.

3. La Maison de l'Enfance avait déposé

pour 2009 un **projet d'accueil de jour**.

La crise financière n'a pas permis sa mise en œuvre. Ce projet a été reproposé sans succès pour 2010/2011. Mais avec ténacité et dans le cadre du développement d'un partenariat avec le Centre d'action éducative La Guitare, nous avons suggéré à l'Aide à l'enfance une mise en œuvre réduite dans l'utilisation d'enveloppes financières existantes sur le département des Alpes-Maritimes. Si cette perspective est retenue nous déposerions alors une nouvelle version de ce projet.

4. L'IESTS – Institut d'enseignement supérieur de travail social – a choisi parmi de nombreuses propositions de venir faire une étude évaluative et de proposition d'actions au sujet de notre service d'Accompagnement en milieu naturel. Le rapport sera transmis à l'Institution fin juin 2011.

5. Les 7 et 8 juin 2011, huit salariés participeront à un colloque à Nîmes sur le thème du placement « **Séparer, ne pas séparer : quels choix, quels risques...** » qui sera un moment fort où nous pourrons échanger avec d'autres institutions sur leur pratique du SAMN –



Service d'accompagnement en milieu naturel, qui a été expérimenté à la Maison de l'Enfance depuis septembre 2003.

6. Le prochain **Conseil d'établissement Jeunes** aura lieu le jeudi 26 mai à 18 heures.

7. Nouveauté : le 22 juin 2011, la fête de l'été sera organisée cette année de 14 h à 17 h... avec la présence des familles ! C'est l'occasion pour les personnels, les enfants et leurs familles de vivre un moment de partage, de jeux et savourer un bon goûter... Comme d'habitude une participation et un investissement très importants des personnels éducatifs et aussi bien évidemment, des personnels des services généraux permettent de réussir cette fête qui vient clore une année de labeur !

Alain Lombart

> Les mouvements du personnel du premier semestre 2011

- **Une pensée** pour nos collègues Lysiane, Claire, Isabelle et Annick touchées par la perte d'un être cher.
- **Bonne retraite** bien méritée à Annie Tosetti et Kamla Tounsi.
- **Bonne continuation** à nos collègues en CDI qui ont quitté la Fondation : Ghislaine Boursier-Mougenot (Cap Entreprise), Samira Melani (VMA), Karen Chagot (Auto-école sociale), Sophie Coudrat (AED), Daniel Chuzel (Pôle Formation).
- **Fin de contrat à durée déterminée pour** : Laurent Caviglioli, Nicolas Viano, Alexis Degaine, Marie Chiaraviglio, Sandra Chaboteau, Belinda Debec, Martine Larrieu, Damien Collet, Pascale Maggengo.
- **Un grand merci à nos collègues « saisonniers » de La Halte de Nuit** qui a fermé ses portes le 11 avril dernier : Mustapha Belgassem, Aziz Dahamna, Maxime Dubreuil, Medhi Fatnassi, Rachid Fetnan, Quentin Forbras, Rémy Lievore, Bruno Moschella, Pedro Luis Munoz Mas, Abdoul Djibril Niang, Mohamed Ouahdani, Cristian Pentelescu, Tihomir Petkov, Abdelkader Titouhi, Xavier Van Welden.
- **Bon retour** à Josiane Suau secrétaire d'**Actes Pélican** en CDD.
- Les **Comités d'établissement** ont recruté une nouvelle secrétaire administrative : Andrée Cortese.
- Le **Pôle d'accompagnement et d'insertion sociale** - Centre d'hébergement et de réinsertion sociale - recrute une conseillère en économie sociale et familiale, Chloé Armand et le **Pôle d'accompagnement spécialisé**, une secrétaire Christine Beisso et un travailleur social, Jean-Jacques Bagoud.
- **Bienvenue aux nouveaux salariés** venant renforcer l'équipe pédagogique du **Pôle formation** : Lionel Grisoni et Sophie Garcia.
- Le **Pôle d'accès à l'emploi** recrute en externe en CDD. Quatre nouveaux collègues ont donc intégré les différents services de ce pôle : Yoanna Groslier, Anouchka Coadou, Esmâ Ayadi et Elen Sadji.
- Nos deux internats (Centre d'action éducative **La Guitare** et **La Maison de l'Enfance** - Maison d'enfants à caractère social) recrutent régulièrement en contrat de travail à durée déterminée pour pourvoir à divers remplacements : Jean-Marie Kost, Eric Pedretti, Gilbert Ferraro, Magatte Seck, Cécile Baudelocque, Céline Baert, Solène Daudel, Camille Bernardini.
- Ont bénéficié d'**une mobilité** (modification temporaire ou définitive de poste et/ou service) au sein de la Fondation : Charlene Pain, Samira Diallo, Sahara Benouahab, Laetitia Rebeyrol, Basile Amelete, Julien Champion, Valérie Rodriguez, Layla Marjane, Elsa Limbert, Mélissa Peyre, Patricia Etienne, Stéphane Richard, Karen Klopman.

• **Félicitations à nos deux collègues**, Elodie et Géraldine, heureuses nouvelles mamans respectives de Maël et Clément.

> Synthèse du Conseil d'administration du 9 mars 2011

• Cette séance fut principalement consacrée à la première analyse du diagnostic/perspectives, et à la mise en place du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Concernant le diagnostic, un premier document de synthèse a été adressé à la fois à chaque direction ainsi qu'aux Instances représentatives des personnels afin que ces derniers puissent y apporter d'éventuelles menues corrections ou modifications de nature substantielle. Ce diagnostic constituait à l'évidence une bonne photographie – points forts et points faibles ; risques et vulnérabilités particuliers – et, bien sûr, ce travail bien qu'indépendant du PSE, donne à ce dernier une certaine cohérence dans les projets de licenciements. Bien évidemment, les perspectives doivent pour l'avenir constituer l'enjeu primordial et stratégique de la Fondation.

À cette fin, dès le mois de mai 2011, une rencontre entre les administrateurs et les directeurs arrêtera une méthode de travail sur le futur, en termes d'organisation, d'axes de développement et de gouvernance...

Lors de ce Conseil d'administration, les administrateurs, après débat, votent le périmètre du PSE lequel concerne 37 de nos collègues. Le Conseil tient à préciser « *qu'il s'agit d'un périmètre maximum et souhaite que le nombre de postes concernés par le PSE puisse être diminué et que la situation de chaque salarié soit étudiée individuellement et favorablement* ».

Bilan social 2010

Le Comité central d'entreprise du 1er avril 2011 s'est prononcé sur le Bilan social 2010.

• Au 31 décembre 2010, nous étions 284 salariés en contrat à durée indéterminée, incluant 173 travailleurs sociaux, 58 services

généraux, 45 administratifs dont 4 cadres, 29 cadres hiérarchiques.

• L'absentéisme pour maladie représente 8 301 journées calendaires en augmentation de 12,5 % sur 2009.

• Les arrêts de courte durée – de moins de 3 jours – représentent à eux seuls 41 % des absences.

• Concernant les salaires versés, la rémunération moyenne brute est de 3 579 € mensuels pour un cadre et 1 779 € mensuels pour un non-cadre, se répartissant comme suit :

- 1 700 € : 24 % des salariés ;
- 1 700 à 2 250 € : 40 % des salariés ;
- 2 250 à 2 950 € : 22 % des salariés.

Concernant la formation continue, 164 d'entre nous ont bénéficié en 2010 d'une action de formation pour un budget total de 164 500 €.

> Agenda du premier semestre 2011

- **Conseil d'administration** « ouvert » initialement programmé le mercredi 15 juin a été reporté au mercredi 22 juin, à 17 heures au Domaine de l'enfance de la CAF à la Trinité
- **Comité des directeurs** : 6 mai, 27 mai, 17 juin
- **Négociations annuelles** : 25 mai
- **Comité central d'entreprise** : 23 juin
- **Commissions avec les IRP** - Commission logement, formation, financière et du personnel 27 mai, 17 juin
- **Comité d'établissement du PP** : Pôle d'accompagnement et d'insertion sociale, Pôle d'accompagnement spécialisé – 17 mai, 21 juin
- **Comité d'établissement du SPT** : Salvaret, Pôle enfance-famille, La Maison de l'enfance, Centre d'action éducative La Guitare – 19 mai, 16 juin
- **Commission de suivi PSE** à Casa-Vecchia 30 mai - 11 juillet - 3 octobre
- **Comité central d'entreprise PSE** à Casa-Vecchia. La réunion initialement programmée le 23 juin 2011 (PSE) est annulée et remplacée comme suit : 2 mai - 18 mai - 30 mai
- **Réunions des trois Comités d'établissements concernant le PSE** à Casa-Vecchia 5 mai - 19 mai - 31 mai